

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Le mercredi 6 septembre 2023
Cafétéria de l'école
19h00

Le 30 août 2023

Chers parents,

Vous êtes invités à l'Assemblée générale des parents qui se tiendra **le mercredi 6 septembre 2023 de 19h00 à 20h00 à la Cafétéria de l'école**. Votre présence est importante et contribue grandement à améliorer la vie de l'école, c'est pourquoi nous vous attendons en grand nombre pour cette rencontre !

18h00-19h00 : Rencontre de parents préscolaire et 1^{er} année

19h00-20h00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Conseil d'établissement (CÉ)

Composition

MEMBRES PARENTS

7 parents – **Mandat de 2 ans** – **4 membres en élection pour 2023-24**

Environ 5 rencontres par année

Le Conseil d'établissement est une tribune privilégiée pour contribuer au succès scolaire de votre enfant et la bonne marche de l'école. Votre présence est un excellent moyen de faire valoir votre opinion sur les sujets de consultation, d'approbation et d'adoption en lien avec l'école (projet éducatif, budget de l'école, temps alloué à chaque matière, attribution des locaux ...)

Conseil d'établissement 2022-23 (année précédente)	
3 POSTES – <u>RESTE 1 AN AU MANDAT pour 2023-24</u> PARENTS MEMBRES – 1 an de mandat de complété/2	4 POSTES EN ÉLECTION pour l'année 2023-24 PARENTS MEMBRES - FIN du mandat de 2 ans
Marilyn Gosselin Jessica Roy Éveline Lapierre Stéphanie Demers-Dubuc (substitut)	Sylvain Richard Alexandra Michaud Manon Latour (1 an remplacement de Nour Bouanani) Jocelyn Beaupré

MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE

5 enseignants, 1 membre du personnel de soutien, 1 membre du personnel de service de garde – Mandat de 1 an

Si vous souhaitez être élu au Conseil d'établissement et que vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée générale, vous pouvez préparer une **procuration et une lettre signifiant votre intérêt et la faire parvenir à Sylvain Richard président du Conseil d'établissement à l'adresse courriel suivante: sylric0125@gmail.com avant l'Assemblée générale des parents.*

Comité de parents

1 parent nommé par l'Assemblée générale des parents

Comité de parents 2022-23

Jocelyn Beaupré

Alexandra Michaud, substitut

Le comité de parents donne ses avis et présente ses recommandations au Centre de service scolaire. Il constitue également une voie de communication permanente entre la commission et les parents (formation, soutien ...). Le comité est aussi consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets portant sur l'organisation des services et leur déploiement (répartition des services éducatifs, calendrier scolaire, plan triennal de répartition des immeubles ...)

Organisme de participation des parents OU Comité de parents bénévoles

Organisme de participation des parents (OPP) (facultatif)

Recrutement à l'Assemblée générale des parents et tout au long de l'année
Assemblée générale des parents approuve la mise en place d'un OPP

L'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire. L'OPP est composé de parents bénévoles qui collaborent avec les enseignants et la direction pour créer un milieu de vie dynamique et stimulant pour les enfants. L'implication peut être à des moments différents de l'année et peut être partielle.

Apport des bénévoles dans différents projets (photo scolaire, vaccination, bibliothèque, activités liées au programme Santé globale, service de garde ...)

OU

Comité de parents bénévoles

MEMBRES non élus

Membres volontaires bénévoles qui s'impliquent pour différents projets et activités (photo scolaire, vaccination, bibliothèque, activités liées au programme Santé globale, service de garde et autres)

Fondation de l'école

Nomination de deux scrutateurs Organisme à but non lucratif

La Fondation, composée de parents et d'enseignants, a comme mission d'améliorer la qualité de vie des élèves. C'est par le biais de campagnes de financement, de levées de fonds et de dons amassés que les élèves peuvent profiter d'activités éducatives, sportives (Santé globale) et culturelles. La Fondation peut également permettre le renouvellement des équipements sportifs, matériel sensoriel et autres. Divers projets sont réalisés pour amasser des fonds : vernissage aquarelle et vente de cartes (marché de Noël), vente de sapins, couronnes et bûches de Noël, Cours-Don\$...

M. Sylvain Richard
Président du Conseil d'établissement

Mme. Julie Cayer
Directrice

Assemblée générale des parents

Ordre du jour

Le mercredi 6 septembre 2023

Cafétéria école

19h00 à 20h00

1. Accueil et prise de présence
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 21 septembre 2022
6. Lecture du rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-2023
*Voir rapport déposé sur le portail école.
7. Information – Rôles et responsabilités
 - a. Conseil d'établissement
 - b. Comité de parents
 - c. Organisme de participation des parents (OPP) OU Comité de parents bénévoles
 - d. Fondation
8. Élections
Condition d'éligibilité pour être membre du Conseil d'établissement.
Avoir un enfant qui fréquente l'école et ne pas être membre du personnel scolaire
 - a. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
 - b. Élection des membres du Conseil d'établissement

Validation si les 4 membres ayant complétés une année sur deux de leur mandat ont un empêchement pour poursuivre une deuxième année.

3 POSTES – <i>RESTE 1 AN AU MANDAT pour l'année 2023-24</i> <i>PARENTS MEMBRES – 1 an de mandat de complété</i>	Poursuite 2023-24	Empêchement
Marilyn Gosselin		
Jessica Roy		
Éveline Lapierre		
<i>Parents substitut – 1 an de mandat complété</i> Stéphanie Demers-Dubuc		

4 postes en élection pour l'année 2023-24

c. Nomination de deux scrutateurs (*ne peut pas être un membre en élection*)

d. Élection d'un représentant au comité de parents et d'un substitut

9. Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) ou d'un comité de parents

10. Parole au public

11. Date de la première rencontre du Conseil d'établissement

Le lundi 25 septembre 2023

12. Levée de l'Assemblée générale des parents